



Baie-Comeau, le 4 septembre 2009

Monsieur Gilles Brunet
Chef du Service des projets en milieu hydrique
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Avis complémentaire – Aménagement hydroélectrique
de la rivière Sheldrake au site de la courbe du Sault
V/Réf. : 3211-12-125**

Monsieur,

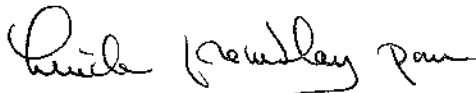
Nous avons pris connaissance des documents complémentaires qui nous ont été transmis par l'initiateur relativement aux résultats de suivi sur l'éperlan arc-en-ciel et sur l'anguille d'Amérique, concernant le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Sheldrake au site de la courbe du Sault. Voici nos commentaires relativement à ces documents.

Des manquements avaient été constatés concernant la présence possible de géniteurs d'éperlan et de frayères dans le bief aval, ainsi que la présence possible d'anguilles dans le bief amont. À la suite de ce constat, des études supplémentaires ont été réalisées en 2009 dans la rivière Sheldrake et elles n'ont pas permis de déceler la présence de l'éperlan ou d'indices de fraie en aval, ni la présence d'anguilles dans le bief amont. Ces deux éléments (éperlan et anguille) nous apparaissent avoir été traités de façon acceptable.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marilène Larocque au 418 295-4676, poste 228.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Normand Laprise'.

Normand Laprise

c.c. M^{me} Linda Tremblay, directrice des affaires régionales de la Côte-Nord
M. Pierre Grenier, sous-ministre associé aux Opérations régionales